



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question au Gouvernement n° 1448

Texte de la question

PUBLICATION DU GUIDE RÉPUBLICAIN

M. le président. La parole est à *M. Michel Diefenbacher, pour le groupe UMP.*

M. Michel Diefenbacher. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, pendant les années noires de l'Occupation, dans le camp d'internement de Rivesaltes, un petit groupe d'enfants juifs, guidé par une infirmière suisse, avait fait un dessin sur les murs d'un baraquement. Ce dessin, qui représentait un paysage de campagne, était surtout une merveilleuse fresque dédiée à la liberté, à la fraternité et à la vie. Après un long oubli, cette fresque devait être restaurée ; elle a été odieusement dégradée.

Les actes de vandalisme sur les monuments religieux ou les tombes se sont multipliés. Hier encore, soixante tombes du carré musulman ont été profanées au cimetière de la Meinau à Strasbourg.

De tels actes ne peuvent que susciter l'indignation et la réprobation. C'est dans ce contexte que vous venez, monsieur le ministre, de présenter le Guide républicain, réalisé à l'initiative de votre prédécesseur Luc Ferry. Il est vital, pour l'avenir de la démocratie et la dignité de la France, que l'État affirme devant notre jeunesse nos valeurs, nos principes, nos idéaux.

Il est primordial qu'il le fasse avec fermeté et sans concessions, face à tous les comportements de haine, d'exclusion et d'intolérance.

Il est primordial aussi que lorsque des comportements de cette nature se produisent dans des établissements scolaires, ils soient fermement sanctionnés.

Le Guide républicain sera assurément un ouvrage de référence. Mais il faut surtout qu'il soit un instrument d'action pour tous les partenaires des communautés éducatives, au service d'une France plus juste et d'une société plus fraternelle. Monsieur le ministre, j'aimerais savoir ce qui sera fait concrètement en ce sens.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire, du groupe Union pour la démocratie française et sur quelques bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. François Fillon, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. François Fillon, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Monsieur le député, la force de notre nation ne se mesure pas seulement à l'aune de son PIB. Elle se juge à la force des liens et des principes qui la rassemblent.

Notre devise républicaine, c'est la liberté, l'égalité et la fraternité. Ce n'est pas l'individualisme, le communautarisme et l'égoïsme ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)*

La République reste un combat des valeurs. Quand des cimetières, qu'ils soient juifs, musulmans ou chrétiens, sont outragés, quand des actes d'antisémitisme ou de racisme sont perpétrés, blessant nos principes les plus fondamentaux, quand les droits de la femme sont ignorés par certains, quand la violence du plus fort s'impose au plus faible, quand l'incivisme prend le pas sur les devoirs du citoyen, il est temps de réaffirmer l'alliance de la République et de l'école.

C'est en effet à l'école que, dès le plus jeune âge, les valeurs de notre nation doivent être enseignées et partagées. Tel est l'objectif du Guide républicain. Cet outil de travail destiné aux enseignants propose des références politiques, philosophiques, culturelles pour informer et guider les adolescents sur le chemin de la

citoyenneté. Il sera tiré à 250 000 exemplaires et largement diffusé dans tous les établissements scolaires. La République, la citoyenneté, l'amour de la liberté et de la patrie : ces principes ne sont pas démodés. Plus que jamais, ce qui doit nous rassembler doit s'imposer sur ce qui peut nous diviser. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire, du groupe Union pour la démocratie française et sur quelques bancs du groupe socialiste.*)

Données clés

Auteur : [M. Michel Diefenbacher](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1448

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 16 juin 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 juin 2004